



LES UKRAINIENNES SONT-ILS DES RÉFUGIÉS DE MEILLEURE QU

UNE ENQUÊTE DE AURÉLIE BOUHADDI, MÉLINA
CÉCILE FISCHER, MATHILDE GOUSSEBAIRE, LIS



NS

QUALITÉ ?

**DE CHASTEAUNEUF,
ON RICQ**

En file indienne, « *des personnes européennes avec des yeux bleus et des cheveux blonds* ». Des centaines de milliers d'Ukrainiens fuient leur pays depuis le début de l'invasion russe le 24 février dernier. Une partie de la population, principalement constituée de femmes et d'enfants se dirige vers les pays limitrophes, mais d'autres territoires les accueillent à bras ouverts en laissant entrevoir une criante distinction.

« ON NE PARLE PAS LÀ DE SYRIENS QUI FUIENT LES BOMBARDEMENTS DU RÉGIME SYRIEN SOUTENU PAR VLADIMIR POUTINE. ON PARLE D'EUROPÉENS QUI PARTENT DANS LEURS VOITURES QUI RESSEMBLENT À NOS VOITURES, QUI PRENNENT LA ROUTE ET QUI ESSAIENT DE SAUVER LEUR VIE. »

- PHILIPPE CORBÉ, *Journaliste BFM TV*

« ÇA SERA SANS DOUTE UNE IMMIGRATION DE GRANDE QUALITÉ EN REVANCHE ; CE SERONT DES INTELLECTUELS, PAS SEULEMENT, MAIS ON AURA UNE IMMIGRATION DE GRANDE QUALITÉ DONT ON POURRA TIRER PROFIT. »

- JEAN-LOUIS BOURLANGES, *Président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée Nationale, Europe 1*

VU À LA TÉLÉ, ENTENDU À LA RADIO

**« C'EST TRÈS TOUCHANT POUR MOI PARCE
QUE JE VOIS DES PERSONNES
EUROPÉENNES AVEC DES YEUX BLEUS ET
DES CHEVEUX BLONDS SE FAIRE TUER. »**

*- DAVID SAKVARELIDZE, Homme politique et
Procureur Ukrainien, BBC*

**« LES FRANÇAIS SE DISENT «L'UKRAINIEN, IL ME
RESSEMBLE, IL A LA MÊME VOITURE QUE MOI,
FINALEMENT C'EST À 3 HEURES DE
PARIS, JE POURRAIS ÊTRE À SA PLACE» IL Y A UNE
IDENTIFICATION DE PROXIMITÉ, QUE PEUT-ÊTRE LE
FRANÇAIS A MOINS AVEC L'AFGHAN. »**

- OLIVIÉR TRUCHOT, Journaliste RMC

**« CE NE SONT PAS DES RÉFUGIÉS VENANT
DE SYRIE, CE SONT DES RÉFUGIÉS VENANT
D'UKRAINE... ILS SONT CHRÉTIENS, ILS SONT
BLANCS, ILS SONT TRÈS SIMILAIRES (À NOUS). »**

- KELLY COBIELLA, Correspondante, NBC News

“L’hypocrisie, toujours la même.” Cédric Herrou, agriculteur français de la région de Breil-sur-Roya, n’a pas caché son étonnement face aux différents niveaux de solidarité observés en matière d’accueil des réfugiés. Ce sont plus de 4 millions de personnes, selon un dernier décompte du Haut-Commissariat de l’ONU pour les réfugiés (HCR), qui ont quitté leur pays depuis le début des bombardements russes.

RÉFUGIÉS UKRAINIENS



“ Ce sont des personnes qui n’avaient aucune intention de quitter leur pays mais qui ont eu peur. La décision de partir s’est imposée. ”

Céline Schmitt, porte-parole du HCR

De nombreux pays européens ont alors appelé à une mobilisation collective pour assurer un bon accueil aux réfugiés Ukrainiens. Mais derrière cet élan de solidarité, certaines voix s’élèvent pour dénoncer ce sursaut de bienveillance et d’héroïsme. S’il faut se réjouir que l’accueil des réfugiés Ukrainiens fasse l’objet d’un tel consensus, on peut rétrospectivement s’interroger sur les raisons qui motivaient en 2015 une plus grande retenue face à l’afflux de réfugiés qui fuyaient aussi des zones de guerre, la Syrie et l’Afghanistan principalement. D’ailleurs, à l’époque, on ne les appelait pas « *réfugiés* », on disait « *migrants* ».

LES CHIFFRES :

- 4** MILLIONS à ce jours ont fui l’Ukraine
- 1,5** MILLION d’enfants se trouvent parmi les déplacés
- 2,3** MILLIONS d’Ukrainiens sont entrés en Pologne
- 30** MILLE personnes en provenance d’Ukraine ont rejoint la France



90 %

des personnes déplacées sont des femmes et des enfants



10 %

de la population ukrainienne a fui le pays vers les pays limitrophes



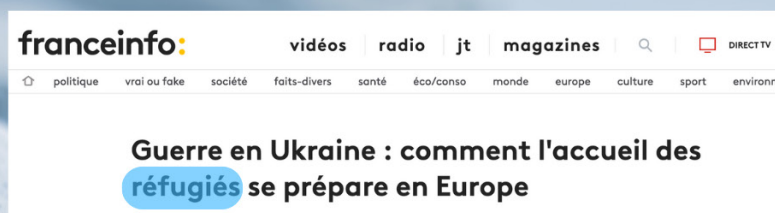
2,5 %

des déplacés d’Ukraine ayant franchi la frontière française ne détiennent pas un passeport ukrainien

RÉFUGIÉS D'UKRAINE ET MIGRANTS DU MOYEN-ORIENT : UN TRAITEMENT MÉDIATIQUE DIFFÉRENT

Les internautes l'ont relevé sur les réseaux sociaux : les réfugiés Ukrainiens et les migrants du Moyen-Orient n'ont pas droit au même traitement dans les médias. Et ce, qu'il s'agisse des propos tenus par Jean-Louis Bourlanges, Philippe Corbé, Olivier Truchot, Kelly

Cobiella ou David Sakvarelidze, mais aussi des titres de l'actualité. Quand on parle des Ukrainiens, on peut lire les mots « *accueil* » ou encore « *nouvelle vie* ». Lorsque l'on parle des Afghans, des Syriens ou des Libanais, on va trouver des termes comme « *barricade* » ou « *crise* ».



Sources : France Info, Europe 1, 20 minutes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le drapeau ukrainien est composé de deux couleurs: le bleu et le jaune. Le bleu représente le ciel bleu en Ukraine, et le jaune un champ de blé.

Catherine Haguenu-Moizard, professeure de droit public et de droit européen à l'Université de Strasbourg, spécialisée en relations internationales de l'Union Européenne sur les questions d'asiles et migratoires, a accepté de nous éclairer sur le sujet. Elle a immédiatement fait la distinction entre un traitement médiatique "discriminatoire" et juste "différent". Aux yeux de la loi, les titres présentés ci-dessus et les propos tenus ne sont pas forcément discriminants. Elle souligne que « *les Syriens ne sont pas blancs, ne sont pas chrétiens, ont peut-être des modes de vie plus éloignés des nôtres [...] Factuellement, c'est vrai* ». Elle insiste sur le fait que, selon elle, les propos, même s'ils sont factuels, n'en sont pas moins problématiques et sont extrêmement choquants.

La professeure de droit défend l'idée que les médias traitent les réfugiés Ukrainiens et les migrants du Moyen-Orient de manières très différentes. « *C'est clair que les réfugiés Ukrainiens ne sont pas traités de la même manière dans les mé-*

dias que les migrants venant d'autres régions du monde [...] De nombreux médias ont tendance à présenter d'abord l'immigration de manière générale comme un problème. Rien que d'utiliser le terme de "crise". Ce n'est pas parce qu'il y a des gens qui se pressent aux frontières qu'il y a une crise. Le fait même d'utiliser ce mot me paraît extrêmement tendancieux ». Elle précise que les médias présentent les migrations comme un « *problème* » qui viendrait mettre « *à mal nos conditions de vie* ». Catherine Haguenu-Moizard relève un point très humain et que les médias ont peut-être eu tendance à oublier : « *On plaint les Ukrainiens, on les considère comme des victimes d'une odieuse agression. Ce qui est vrai. Mais il y a aussi les Syriens qui sont victimes d'agression, et ça, on ne le présente pas comme ça* ».

En matière de surveillance des médias, nous avons contacté le CSA et l'Acrimed. Malheureusement, ces organismes n'ont pas souhaité participer à cette enquête.

5 questions à



**Cédric
Herrou**

Cédric Herrou est un agriculteur français dans la région de Breil-sur-Roya. Il acquiert une notoriété médiatique en France et à l'étranger après son arrestation en 2016 pour avoir aidé plus de 150 migrants à traverser la frontière franco-italienne. Il sera poursuivi pour délit de solidarité.

1

Que vous a-t-il été reproché il y a maintenant 5 ans ?

" Dans mon cas, le gouvernement a senti mon action comme une défiance. C'est ce qui explique le harcèlement juridique que j'ai subi : 11 gardes à vue, 5 perquisitions, une mise en examen de 4 ans... La justice n'a absolument pas compris mon acte humanitaire. Ils ont considéré mon action humanitaire comme une provocation politique. "

Comment réagissez-vous à l'élan de solidarité autour de l'immigration ukrainienne ?

2

" Aujourd'hui le vrai problème c'est que la compassion envers les réfugiés est une nouvelle mode. Au début, en tant qu'association on a été choqués. On a dénoncé cet accueil. Le maire de mon village a fait toute une campagne contre l'accueil que j'ai pu faire et maintenant il fait des collectes de dons pour les Ukrainiens. On entend souvent dire : "c'est normal d'avoir plus d'empathie avec les Ukrainiens parce qu'on est proches, on est voisins". Je vous rappelle que l'Ukraine c'est beaucoup plus loin que la Tunisie, l'Egypte ou le Maroc. "

3

Que pensez-vous de la couverture médiatique actuelle du conflit Ukrainien ?

" Le racisme n'est pas que dans la haine ou dans la colère. On a tendance à réduire le racisme aux groupes d'ultra droite mais il y a un racisme un peu plus pernicieux qui passe par le mépris. Je crois qu'il y a une dynamique générale médiatique qui ne pousse pas le débat à la réflexion. Je pense qu'il faut qu'on réfléchisse un peu plus à ce que l'on fait. Les gens s'éduquent par les médias. Tout notre raisonnement politique et sociétal est un reflet de ce que l'on a vu dans la presse. "

Vous souhaitiez vous exprimer sur la situation actuelle mais France Inter ne vous a pas laissé la parole. Que vouliez-vous dire ?

4

" Je me suis pris un râteau par France Inter. Je voulais parler de cet accueil des Ukrainiens par rapport aux autres. On n'est pas contre le fait d'accueillir. On est super contents bien évidemment. Je voulais rappeler que j'ai été 5 ans en procès, j'ai passé des années en garde à vue, avec la surveillance de 50 policiers tout le temps autour de chez moi... Et là, d'un coup 4 ans après, ça devient la mode d'accueillir. Forcément il y a de la colère. "

5

Que pensez-vous de la plateforme "Je m'engage pour l'Ukraine" annoncée par Marlène Schiappa ?

" Je pense que c'est un énorme aveu d'amateurisme. L'accueil c'est super compliqué à gérer. Si le gouvernement avait soutenu des associations qui font de l'accueil, j'aurais compris. On ne peut pas faire n'importe quoi et là c'est ce qu'on fait. Pousser les gens à accueillir comme ça c'est de la folie. S'il y a un incident, ça va être un carnage. La guerre c'est un traumatisme. Héberger des personnes qui ont un traumatisme, qui ont perdu des proches, qui ont quitté leur vie, c'est un métier. C'est pour cela que l'on demande à l'Etat de reprendre le relais. Ce type d'hébergement est de l'ordre du soin. "

En février, l'association des Journalistes d'Arabie et du Moyen-Orient (AMEJA, sigle anglais) a déclaré dans un communiqué avoir recensé des « *exemples de couvertures médiatiques racistes, qui imputent plus d'importance à certaines victimes de guerre qu'à d'autres* ». L'AMEJA invite les rédactions du monde entier à former les reporters sur les nuances culturelles et politiques des régions sur lesquelles ils enquêtent. « *Non seulement cette différence de traitement médiatique participe à la dé-contextualisation de conflits, mais elle contribue à l'effacement de populations dans le monde qui continuent d'expérimenter de violentes occupations et agressions* » ont exprimé les membres de l'association. Ils précisent que cela engendre une normalisation et une déshumanisation des tragédies et des guerres dans les pays du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie du Sud et d'Amérique du Sud.

Les propos du Président sur l'accueil des migrants Afghans et des réfugiés Ukrainiens

Enfin, Catherine Haguena-Moizard fait un lien entre les médias et les personnalités politiques. « *Les médias ne font que répéter ce que disent de nombreuses personnalités politiques de toutes sortes de bords* ».

Après plus de deux mois de guerre, 15 000 réfugiés Ukrainiens sont arrivés en France selon Gérard Darmanin. Un nombre qui reste encore flou aujourd'hui. Cette vague migratoire qui sensibilise le monde entier, et notamment toute l'Europe, a fini par dévoiler une certaine différence de traitement dans l'accueil des réfugiés et migrants en France.

Une certaine inégalité entre réfugiés, et cela depuis le début de la guerre russo-ukrainienne, a été dénoncée. Amnesty International évoque le manque d'exemplarité de la France sur l'accueil des migrants. L'organisation condamne fermement le traitement différencié des migrants en

fonction de leurs nationalités. Dans les esprits, la vague de migrants Afghans arrivant à Calais depuis des années n'est rien face à la fuite de millions d'Ukrainiens depuis le début de la guerre en février dernier.

En comparaison, l'Etat français a mis en place au moins 100 000 places pour accueillir les réfugiés Ukrainiens. En août dernier le Président de la République, Emmanuel Macron, avait déclaré « *anticiper et se protéger contre des flux migratoires irréguliers importants* » suite à l'arrivée de migrants de pays en guerre comme la Syrie ou encore l'Afghanistan.

Pour faire simple, depuis le début de la guerre russo-ukrainienne et la vague massive de réfugiés Ukrainiens en direction de la France, la protection temporaire a été facilement validée par l'Union Européenne contrairement à celle demandée pour les Afghans l'an dernier.

Une inégalité de plus en plus dénoncée. En août 2021, lors de son discours sur l'accueil de réfugiés Afghans, Emmanuel Macron a tenu des propos « indignes » selon certains députés et associations.

S'inquiétant d'éventuels « flux migratoires irréguliers » en provenance d'Afghanistan après la prise de pouvoir des talibans dans le pays.



Ces propos ont notamment fait réagir le député écologiste (ex-La République En Marche) Matthieu Orphelin qui l'a accusé d'entretenir une « confusion entre asile et immigration irrégulière ». Le candidat à la primaire écologiste Yannick Jadot s'est dit « sidéré » d'entendre « que les femmes, les hommes et les enfants qui fuient l'enfer des talibans

sont d'abord une menace ». Le maire de Grenoble, Eric Piolle, a estimé que « Macron fait honte à la France ». Même indignation chez les députés de La France Insoumise, où Adrien Quatennens a accusé le chef de l'Etat de « rabougir la France », tandis que Clémentine Autain et Eric Coquerel dénoncent une réponse « sordide ».

Le président de SOS Racisme, Dominique Sopo, a affirmé que « *les personnes qui fuient la guerre, l'oppression et la mort* » n'étaient pas « *des flux migratoires irréguliers* ». Utopia56, un association venant en aide aux migrants et réfugiés en France qui dénonce régulièrement le traitement des demandeurs d'asile à Calais, a exhorté à « *construire un accueil digne* ».

De l'autre côté, on parle même de la « *vague de trop* ». Le président du groupe LR au Sénat, Bruno Retailleau, a appelé à faire preuve de « *fermeté* ». « *La France n'a pas les moyens d'une vague migratoire de plus* », a également estimé Laurent Wauquiez, président Les Républicains de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pourtant, la France fait partie des pays de l'Europe qui aide le plus les réfugiés Ukrainiens.

Emmanuel Macron a affirmé, lors d'une allocution début mars, que « *la France prendra sa part en accueillant les enfants forcés à l'exil* » venant d'Ukraine, mais également « *remercier les associations, les citoyens, les villes et villages qui se mobilisent déjà* ». Le Président de la République et candidat à la Présidentielle affirme également « *s'organiser et prendre soin de celles et ceux qui rejoignent notre sol pour être protégés* ».

Un discours plus sensible et plus humain que ses propos sur la vague migratoire de l'année dernière.

“ *Les médias ne font que répéter ce que disent de nombreuses personnalités politiques de toutes sortes de bords* ”

Catherine Haguenu-Moizard,
professeure de droit public à
l'Université de Strasbourg

D'autres exemples avec d'autres guerres

Même constat en 2011, la guerre qui faisait rage en Libye poussa des milliers de ressortissants étrangers à traverser la mer Méditerranée pour trouver refuge en Europe. Face à cet afflux, le Quai-d'Orsay a alerté sur de possibles « *flux migratoires significatifs, aussi bien régionaux qu'à destination de l'Europe* » ;

et a expliqué que la France n'était pas en mesure d'accueillir des réfugiés Libyens. Le pays estimait avoir suffisamment donné en contribuant à hauteur de 3 millions d'euros aux opérations de rapatriement de l'Organisation Internationale Pour les Migrations (OIM).

LIBYE

Partage   

Paris refuse d'accueillir des réfugiés de la guerre en Libye

En pointe dans les combats, la France et le Royaume-Uni laissent d'autres pays prendre en charge des migrants, principalement africains

Par Agathe Duparc

Publié le 17 septembre 2011 à 14h32 - Mis à jour le 17 septembre 2011 à 20h19 -  Lecture 2 min.



Des migrants africains attendent d'embarquer à Misrata, le 4 mai/ AFP/CHRISTOPHE SIMON

Alors que Paris s'enorgueillit haut et fort d'avoir joué un rôle crucial dans la libération du peuple libyen, certains militants des droits de l'homme, eux, pointent ce qu'ils estiment être une distorsion entre le discours officiel et certains actes.



Source : *Le Monde*

À cette époque Geneviève Jacques, chargée de mission pour la FIDH et la Cimade (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants) a dénoncé l'attitude du gouvernement français qui ignore les appels du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). « *L'engagement militaire de la France devrait au contraire lui donner davantage de responsabilité vis-à-vis des victimes de la guerre* », estime Madame Jacques, critiquant une politique migratoire sous

Sarkozy essentiellement fondée sur la fermeture des frontières. Nous pouvons nous demander si « *La France n'a pas les moyens d'une vague migratoire de plus* », ou si certaines causes sont susceptibles de provoquer plus d'empathie que d'autres ? Pour en revenir à notre ligne directrice, les propos tenus dans les médias par des personnalités comme Philippe Corbé ou Jean-Louis Bourlanges, sont-ils susceptibles de provoquer plus d'empathie que d'autres ?



Source : Les Échos

QU'EN DIT LA LOI ?

Lorsqu'on traite de sujets comme la différence de traitement médiatique entre plusieurs peuples, le juridique et la loi entrent en jeu. Ici, le traitement médiatique a été jugé différent, mais également raciste par les internautes, et par des entités comme l'AMEJA. Les questions suivantes deviennent alors primordiales pour comprendre la nature de ce traitement : Quelle est la limite entre la liberté d'expression et le racisme ? Dans quelles mesures un propos est-il raciste ? Est-ce que le racisme en lui-même est condamné par la loi ? Dans quelles mesures le devient-il ?

La liberté d'expression « permet à chacun d'exprimer librement ses idées par tous les moyens qu'il juge appropriés. Elle implique donc la liberté de la presse, la liberté de la communication audiovisuelle et la liberté d'expression sur le réseau internet ».

Cependant, la liberté d'expression n'est pas absolue et compte certaines limites qu'il est important de préciser.

Selon La Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789, « *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi* ».

“

[...] tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. ”

Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, 1789

Si elle n'est effectivement pas absolue, la liberté d'expression a donc des limites. Parmi elles, les propos diffamatoires et les propos injurieux. Aucune des déclarations de Philippe Corbé, Jean-Louis Bourlanges ou encore Olivier Truchot n'ont été condamnés. Pourtant, leurs propos ont heurté certaines personnes. Les internautes sur les réseaux sociaux, et notamment sur Twitter, n'ont pas manqué de le relever.

Le hic : impossible de déterminer si un propos peut être qualifié de raciste au yeux de la loi sans fondement juridique. Pas de panique, on s'est occupé des recherches interminables sur la question. La première étape pour pouvoir qualifier un propos de raciste devant un tribunal par exemple, c'est de savoir s'il s'agit d'une diffamation raciale ou d'une injure raciale.



Source : Twitter

Différence entre diffamation raciale et injure raciale

POUR FAIRE SIMPLE



Exemples de diffamation raciale et d'injure raciale

Si une personne est accusée d'avoir commis un vol parce qu'elle est originaire de tel pays, c'est une diffamation raciale.

@service-public

Si une personne dit "Regarde-là cette beurette", c'est une injure raciale.

Mais la question est la suivante : Jean-Louis Bourlanges, Philippe Corbé et ses confrères/consoeurs ont-ils tenu des propos diffamatoires ou injurieux ? Catherine Haguenu-Moizard a rendu son verdict, en se reposant évidemment sur la loi.

Aussi « *choquants* » que puissent être les propos cités précédemment, la professeure de droit affirme qu'ils ne sont pas juridiquement condamnables. « *La formule est peut-être un peu provocante, mais on a le droit d'être raciste, d'un strict point de vue de ce que dit le droit* », nous a-t-elle précisé avant de prendre l'exemple de Jean-Louis Bourlanges. « *Ce que dit monsieur Bourlanges est moralement et politiquement extrêmement choquant. On peut dire que c'est raciste, il y a un relent raciste je trouve personnellement, mais ça ne veut pas dire qu'il est sous le coup de la loi* ».

En effet, être raciste n'est pas considéré comme une infraction pénale aux yeux de la loi, s'il n'y pas ce qu'on appelle une « *incitation à la haine raciale* ». En outre, Olivier Truchot et les autres personnalités concernées n'ont pas incité des tiers à manifester de la haine, de la violence ou de la discrimination envers un groupe de personne en raison de leur religion ou de leur origine. Leurs propos ne sont ni de la diffamation, ni de l'injure. Factuellement, ils n'ont fait qu'exprimer leurs opinions.

« *C'est extrêmement choquant, mais tout ce qui est choquant n'est pas condamné par le droit.* », a expliqué Catherine Haguenu-Moizard.

“

On a le droit d'être raciste d'un strict point de vue de ce que dit le droit

”

Catherine Haguenu-Moizard,
professeure de droit public à
l'Université de Strasbourg

Et en matière de droit international ?

Au-delà des recours juridiques possibles en France, le traitement des réfugiés de guerre est aussi conditionné à l'échelle internationale par les Conventions de Genève. Ces Conventions sont des traités internationaux fondamentaux dans le domaine du droit international humanitaire.

Signées par la quasi-totalité des pays du monde, elles instaurent des règles d'humanité qui ont pour but le respect de l'être humain et de sa dignité en temps de conflit. Nous en avons décrypté les grands principes :

ZOOM SUR ...



LES GRANDS PRINCIPES DES CONVENTIONS DE GENÈVE

Les Conventions de Genève sont des traités internationaux que tous les Etats du monde s'engagent à respecter. Elles dictent les règles de conduite à adopter en cas de conflits armés, et notamment la protection des civils, des membres de l'aide humanitaire, des blessés ou encore, des prisonniers de guerre. Aujourd'hui s'appliquent les 4 Conventions de Genève du 12 août 1949, les deux protocoles additionnels du 8 juin 1977 et le troisième protocole additionnel de 2005.

ELLES COMMANDENT QUE :

Les civils ne soient pas impliqués dans les hostilités et que les militaires hors de combat soient protégés.

ARTICLE 35 :

" Toute personne protégée qui désirerait quitter le territoire au début ou au cours d'un conflit, aura le droit de le faire, à moins que son départ ne soit contraire aux intérêts nationaux de l'Etat "

ARTICLE 48 :

" Les personnes protégées non ressortissantes de la Puissance dont le territoire est occupé, pourront se prévaloir du droit de quitter le territoire aux conditions prévues à l'article 35 "

Ceux qui souffrent soient secourus et soignés sans aucune discrimination et que leur dignité soit respectée.

Lison Ricq

Pour rendre les dispositions prescrites par les Conventions de Genève plus concrètes, nous avons demandé son éclairage à Catherine Haguenu-Moizard. En pratique : « Si la France commence à renvoyer des gens en Afghanistan, ce ne serait pas tout à fait conforme à la Convention de Genève. Mais en réalité, la Convention de Genève n'impose

pas grand chose. Elle n'impose pas de reconnaître le statut de réfugié. Elle impose de prévoir des choses pour les réfugiés et de ne pas les renvoyer vers des pays où ils risqueraient d'être maltraités ». Néanmoins, Catherine Haguenu-Moizard précise que les Conventions de Genève ne prévalent ni sur le droit français, ni sur le droit européen.

Quelle différence entre migrant et réfugié ?

C'EST QUOI ?

LA DIFFÉRENCE ENTRE UN MIGRANT ET UN RÉFUGIÉ

MIGRANT

" Une personne qui s'installe durablement dans un pays qui n'est pas celui dont elle est originaire. Le terme de migrant fait référence à une mobilité, sans en préciser la cause et décrit uniquement ce processus de déménagement, et ne correspond à aucun statut juridique.

RÉFUGIÉ

" Une personne à qui est accordée une protection après une demande d'asile, en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine, du fait de son appartenance à un groupe ethnique ou social, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques, et contre lesquels son pays ne peut la protéger.

LE CAS UKRAINIEN

L'Europe vient d'activer pour la première fois son "mécanisme de protection temporaire". Selon les règles actuelles, les Ukrainiens peuvent déjà entrer dans l'UE sans visa, grâce à leur passeport biométrique pour une durée de trois mois seulement. Ce nouveau statut de réfugié provisoire permet aux Ukrainiens de résider d'emblée pour une année sur le territoire de l'UE. Ce statut peut durer jusqu'à trois ans, en cas de nécessité et d'impossibilité à rejoindre leur pays.

Cécile Fischer

Depuis le début de la guerre en Ukraine, l'Europe s'est mobilisée pour l'accueil et la protection des Ukrainiens. La France leur confère notamment des droits exceptionnels leur permettant d'accéder, à certaines prestations sociales, comme la Sécurité Sociale ou encore les Allocations Familiales. Un statut provisoire de réfugié est également mis à disposition des Ukrainiens dès lors qu'ils entrent sur le sol français. Ce nouveau statut de réfugié provisoire permet aux Ukrainiens de résider d'emblée pour une année sur le territoire de l'UE. Il peut durer jusqu'à trois ans, en cas de nécessité et d'impossibilité à rejoindre leur pays.

Une différence de traitement nette a été faite entre les réfugiés Ukrainiens et migrants du reste du monde. En tout cas, c'est la conclusion qu'a tiré Yann Manzi, fondateur de l'association Utopia 56. *« Cela fait des années qu'on le demande, ce statut de réfugié. Des années que nous sommes dans la demande à l'État et à l'Europe de pouvoir appliquer ces règles. Des règles qui sont possibles dans l'espace européen pour*

pouvoir justement faire en sorte que ces populations -ndlr les non-Ukrainiens- soient le mieux accueillies, le mieux intégrées », nous a-t-il confié.

Un *« deux poids, deux mesures »* qui agace ce militant de Bretagne. *« Comment peut-on imaginer porter un message d'accueil digne et continuer, sur son territoire, à chasser une partie des populations en les qualifiant de 'mauvais migrants' et en expliquant que ce ne sont pas des réfugiés ? »* .

“ Comment peut-on imaginer porter un message d'accueil digne et continuer, sur son territoire, à chasser une partie des populations en les qualifiant de « mauvais migrants » et en expliquant que ce ne sont pas des réfugiés ? ”

Yann Manzi, fondateur d'Utopia 56

TÉMOIGNAGE



Assia Omar

63 ans, Enseignante, Antony (92)

D'origine libano-algérienne, Assia a fui le Liban, puis l'Algérie, pour trouver la paix et la sécurité en France.

J'ai quitté le Liban en 1988. La guerre civile n'était pas terminée. A ce moment-là, ça faisait six ans que tout le sud du Liban était sous domination israélienne. Les Israéliens avaient à peu près la moitié du territoire libanais. On parle d'un conflit armé. C'est d'une violence inouïe.

Ce n'est pas une armée qui est là et qui se dit : « il y a un truc qui s'appelle la Convention de Genève que je dois respecter ». Je n'ai pas fait tous les pays en guerre, mais je me demande si on respecte beaucoup cette Convention-là.

Sur le terrain, la domination, c'est un soldat lambda. Lui a des armes et toi tu n'en as pas. Je n'ai jamais rêvé d'avoir des armes, mais je n'ai jamais rêvé non plus que la personne en face de moi puisse en avoir.

La vie quotidienne au Liban, ce sont des bombardements. Tu cours dans tous les sens.

Cette violence, elle t'impacte aussi. Tu rentres dans une espèce de petite folie où tu ne raisonnes plus comme quelqu'un qui pourrait vivre dans un endroit où il y aurait la paix.

Avec mon mari, on se dit : « on va prendre nos enfants et puis on va aller dans ce deuxième pays qu'on connaît bien, l'Algérie ». Il faut savoir que je suis libano-algérienne. On arrive là-bas en août 1988.

Mais tout à coup, il y a ce fameux 5 octobre 1988 qui est dans les annales [début d'une vague de manifestations sporadiques et incontrôlées dans plusieurs villes du pays]. A partir de là, rebelote, on n'est plus en sécurité. Un beau matin tu te réveilles, il y a des chars sur les ronds-points et tout ce qui s'ensuit.

A ce moment-là on décide de partir, encore. On débarque sur Paris le 30 novembre 1988. On voulait rejoindre deux amis qui s'y étaient installés. C'était rassurant.

La première fois que j'ai pris les transports à Paris, je me suis perdue plus de six heures. Je me suis assise sur un banc public et je me suis effondrée. Je sanglotais comme une enfant.

Une dame s'est assise à côté de moi. C'était une femme bien plus âgée que moi. Elle a sorti une carte et elle m'a appris le truc le plus élémentaire : ne pas se perdre. « Se perdre » avait un sens qui était profond pour nous.

Ce sont les banalités de la vie finalement qui creusent l'exil en toi et qui font que tu te sens étrangère. Ici, tu apprends quelque chose d'extrêmement violent. Tu es étrangère en raison de tout ce qui a fait ton quotidien et qui ne le sera plus jamais.

Je dirais que la France, en tant que pays, n'est pas un pays accueillant. Mais il y a tellement de gens accueillants dans ce pays... Administrativement, c'est d'une extrême violence. Tu te prends tout dans la figure juste parce que tu es étranger. Je ne vois pas le racisme partout, en revanche, je sais qu'il est là.

Avec mon mari, on pense accueillir une famille ukrainienne. On y pense parce que chacun doit donner sa part. On ne peut pas rester comme ça, ce n'est pas possible. Je ne peux pas accepter ça.

Recevoir une famille ukrainienne c'est faire notre part. C'est faire ce que des gens ont fait pour nous.

Un Ukrainien blond aux yeux bleus est tout autant mon frère dans la souffrance que celui qui arriverait d'Afrique ou de Syrie.

TÉMOIGNAGE



Alina et sa sœur Kiusha

Réfugiée Ukrainienne, Alina (à droite) était manager dans la vente d'équipements informatiques avant la guerre russo-ukrainienne.



J'habite à Irpin, dans la région de Kiev en Ukraine.

Le 24 février 2022, je me suis réveillée en guerre. Les deux premiers jours, les forces russes bombardaient non seulement les infrastructures militaires, mais aussi les maisons, les immeubles, les supermarchés... Ils bombardaient tout. Même les civils.

C'était vraiment effrayant et j'avais peur, mais j'ai quand même décidé, au début, de rester chez moi, dans mon pays. Mais tous mes voisins fuyaient leurs appartements. Ce qui m'a fait prendre cette décision de rester en Ukraine au début, c'était que je n'ai pas d'enfants ni de mari. Je n'ai que ma sœur, Kiusha, qui habite à Kiev, mes parents et ma grand-mère malade. Je voulais être présente pour ma famille et les aider.

Le plus dur, pour moi, a été de me dire qu'on était en guerre. Je pensais que je faisais juste un mauvais rêve. Et je crois que j'ai commencé à le comprendre quand on n'a plus eu ni d'eau, ni d'électricité ou encore de gaz.

Le 26 février, ma mère m'a appelé, elle était effrayée. Elle était vraiment inquiète pour moi et m'a demandé de quitter Irpin parce que des forces russes étaient en chemin.

J'ai alors commencé à préparer mes affaires en prenant le strict minimum.

Pour vous dire, je n'ai pas descendu la poubelle, j'ai laissé toute la nourriture dans mon frigo!

Parce qu'au plus profond de moi, j'espérais que ça ne durerait pas aussi longtemps. Que ça n'allait être l'affaire que de quelques jours.

Dans ce genre de situation, tu ne penses pas que c'est la réalité. Pourtant, la guerre est bien présente. Et nous sommes les premières victimes de cette guerre. Les chars russes roulaient sur des voitures avec des gens encore dedans, ils tiraient partout dans les rues, détruisaient nos immeubles... Juste derrière chez moi, sur le champ des voisins, des chars et des troupes militaires russes passaient sur ce bout de terre pour changer de position. C'est très traumatisant.

Autour du 1er mars, j'ai appris que certains de mes voisins ont été tués par les forces russes. Et on n'a même pas pu les enterrer, parce que les Russes prenaient les corps. Des femmes se sont faites violer sous mes yeux, des jeunes garçons se sont fait tuer parce que les Russes avaient peur qu'ils s'engagent dans l'armée ukrainienne.

C'est à partir de ce jour - aux alentours du 3 mars - que j'ai donc décidé de prendre mes affaires, et de partir chez ma maman. Pendant ce temps, ma sœur était à Kiev. Elle m'a appelé et m'a dit qu'elle avait vraiment peur pour sa vie et pour la mienne.

Elle a donc commencé à chercher des groupes de personnes sur Telegram, qui tentaient de fuir de l'Ukraine. Et il n'y avait quasiment pas de couloirs humanitaires pour fuir.

Mais j'ai quand même réussi à partir. C'était vraiment instantané, c'est-à-dire qu'on t'appelle et qu'on te dit "c'est maintenant", tu prends tes affaires, tu sautes dans la voiture et tu ne réfléchis pas.

Le 12 mars, c'est la date où j'ai fui l'Ukraine. Le trajet a été long, mais le passage aux frontières a été assez facile. Toutes les personnes que nous avons rencontrées, ont été tellement gentilles. Aujourd'hui, nous sommes en France, dans un appartement qu'on nous a prêté.

Je me sens coupable d'être ici alors que d'autres Ukrainiens sont encore coincés là-bas.



LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE DISCRIMINATOIRE DANS L'ESPRIT DES GENS

Le traitement médiatique de la guerre russo-ukrainienne n'est pas sans conséquences. Il agit sur l'opinion publique et façonne des opinions politiques. Dans les esprits, quel rôle jouent les médias en matière d'accueil des réfugiés ?

Nous avons posé la question aux Français, mais aussi aux professionnels et experts du sujet. Le 2 mars 2022, sur les réseaux sociaux du média Slate, des journalistes ont révélé qu'à la frontière ukrainienne, un « *tri racial* » a été opéré sur les personnes fuyant l'Ukraine.



Slate^{FR}

« On nous disait
« Pas les Noirs » :
le **tri racial** dans
la fuite de l'**Ukraine** »

« À un moment,
je me suis
demandé si
j'étais un être
humain. »

- Stephan, ingénieur

Slate^{FR}

« Il y a d'un côté
la file des Ukrainiens,
de l'autre celle
des étrangers.

D'un côté on
les laisse tranquilles,
de l'autre on
les traite comme
des animaux. »

- Padma, une jeune Népalaise
qui étudiait la médecine
en Ukraine.

SOURCE: INSTAGRAM DE SLATE.FR

Cette manière de traiter différemment les personnes, médiatiquement, politiquement et sociologiquement soulève deux questions très importantes :

est-ce que cette guerre russo-ukrainienne ne révèle-t-elle pas une défiance envers autrui ? Quel rôle jouent les médias dans le traitement de ces migrations ?

Le rôle des médias, un rôle essentiel

Selon le rapport annuel du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés publié en juin 2021, le nombre total de personnes déplacées de force dans le monde - dont réfugiés et demandeurs d'asile - s'élève actuellement à plus de 82 millions. En matière d'accueil, la France se trouve au huitième rang dans l'Union Européenne, avec huit réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés pour 1 000 habitants (derrière Chypre, Malte, la Suède, l'Autriche et l'Allemagne).

Les médias jouent un rôle important dans la compréhension des phénomènes migratoires. La façon dont sera traitée l'information sera ingérée par la population. Et ce à l'inter-

national. Ce qui donne un vrai pouvoir aux médias français, mais aussi internationaux. Les sujets comme les migrations de personnes sont des sujets très controversés puisqu'aucune chaîne d'information n'a la même façon de traiter ce thème. C'est ce qu'a fait remarquer l'UNESCO dans un communiqué sur la couverture médiatique. L'UNESCO a encouragé les médias du monde entier à renforcer la diversité des contenus. Un pacte mondial sur la sécurité, l'ordre et la régularité des migrations a été signé afin d'encadrer et d'éliminer « *toutes formes de discriminations et de promotions d'un discours public fondé [...] pour façonner la perception des migrations* ».

Accueil des réfugiés Ukrainiens : un enjeu social ou stratégique ?

Cette guerre russo-ukrainienne a réveillé un principe d'hospitalité de la part du gouvernement. Jusqu'alors, le gouvernement français ne pratique pas la même politique d'hospitalité envers des populations syriennes, afghanes, ou même africaines. Alors ce changement de direction n'est-il que stratégique et géopolitique ? Pour Marc Hatzfeld, sociologue et anthropologue des banlieues et des

marges sociales, le seul but de l'État français est de ne pas amoindrir sa posture politique avec une certaine rationalité géopolitique. C'est-à-dire ? « L'État français, dans une logique d'hospitalité, cherche à se ranger du côté de ceux qui vont gagner la guerre », nous explique le sociologue. « Le gouvernement français est à la recherche d'une place dans un équilibre international instable ».

LES FRANÇAIS ET L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Français se déclarant favorable à l'accueil dans notre pays des réfugiés (en %)

Ukrainiens fuyant les bombardements Russes en 2022



79 %

Afghans fuyant le régime des talibans en septembre 2021



49 %

Chrétiens d'Orient menacés par Daech en 2016



62 %

Des migrants traversant la méditerranée en 2015



49 %

La montée de l'extrême droite en Europe

Dans cet équilibre international instable qu'a créé la guerre, le sociologue souligne l'importance de la montée en puissance de l'extrême droite, en France, mais en Europe également. Dans un sondage de l'Ipsos du 10 avril 2022, la candidate du parti Rassemblement National au second tour de la Présidentielle, Marine Le Pen, est estimée à 46% des intentions de vote au second tour face à Emmanuel Macron. Pour le sociologue Marc Hatzfeld, cette montée de l'extrême droite en Europe n'est pas nouvelle et influe sur les politiques d'immigration : « *entre Viktor Orbán, Premier ministre hongrois réélu pour la troisième fois de suite aux élections législatives. Son parti, le Fidesz, est partisan d'une ligne dure sur l'immigration en Europe. Ou encore Matteo Salvini en Italie avec son parti nationaliste et eurosceptique, la Ligue du Nord. En Allemagne également, cette tendance à la montée du nationalisme se confirme avec l'AFD* »,

en léger recul depuis 2017, ne dit pas son dernier mot.

Marc Hatzfeld souligne alors un des enjeux majeurs de la guerre en Ukraine :

« L'enjeu principal de la guerre en Ukraine est : est-ce que nos sociétés sont disponibles à accueillir ? Sommes-nous assez curieux pour nous demander 'qui est cet autre ?' ou bien nos sociétés sont-elles fondées pour se protéger en ne considérant que ceux qui nous ressemblent ? Avec qui faut-il qu'on converse ? Avec la personne qui nous ressemble le plus, au risque de se rétrécir ? Ou bien est-ce qu'on reste ouvert à des gens différents ? »

Même si la réponse à cette question est encore inconnue, certaines associations s'activent sur le terrain pour trouver des solutions pour les Ukrainiens, mais aussi pour les réfugiés déjà présents sur le territoire français.

Comment les associations interviennent-elles sur le terrain ?

1 Le logement est la priorité des associations comme MigrEurop : la mise en place d'hébergements temporaires, l'organisation de l'accueil en coordination avec l'ensemble des acteurs du territoire, préfectures, communes, bailleurs sociaux, hôpitaux, aide humanitaire, etc.

2 Accueillir, informer et aider les personnes à s'installer en coopération avec la Croix-Rouge française, qui achemine les dons, les colis alimentaires, les kits d'hygiène. Plusieurs services mettent en relation associations françaises, citoyens français et réfugiés Ukrainiens pour les aider dans leur quotidien (se nourrir, s'informer, discuter).

3 Les accompagner dans la vie quotidienne et les démarches administratives en mettant en place des solutions durables. En France plusieurs écoles ont accueilli gratuitement des enfants Ukrainiens pour qu'ils renouent le plus rapidement possible avec le milieu scolaire.

Dans cette mission humanitaire comme dans toutes les crises, les associations sont présentes avec des professionnels engagés sur le terrain jour et nuit. Dans toute la France, ces structures peuvent connaître d'importantes difficultés de recrutement. De nombreux postes sont à pourvoir et des places en service civique sont ouvertes pour continuer d'alimenter cette aide.

5 questions à



Olga

Établie en France depuis quelques années, Olga est une bénévole d'origine Russe chez France Terre d'Asile. Elle occupe à temps partiel, la position d'interprète et de coordinatrice entre l'association et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration ainsi que le Haut commissariat aux réfugiés.

1 Quelles sont vos motivations en tant que bénévole dans ce combat pour les réfugiés ukrainiens ?

" C'est une évidence d'aller aider , je ne pouvais pas ne rien faire. Imaginez que vous êtes seule en train de fuir, sans revenu et sans protection. Imaginez que vous ne parlez pas le français, que vous quittez votre maison et votre famille sous les bombardements pour venir vous installer dans une ville étrangère. Vous ne vous sentiriez pas perdu ? »

2 Comment s'organise le centre pour venir en aide aux ukrainiens ?

" France Terre d'Asile permet de trouver un logement, se nourrir, se soigner, d'enregistrer puis de rediriger les réfugiés vers des solutions d'hébergement d'urgence. Pendant l'attente dans le centre, les réfugiés peuvent profiter d'autres services proposés par des associations ou des équipes de la Ville de Paris. Une distribution alimentaire est assurée par une équipe de l'Armée du Salut. Des agents municipaux animent deux zones de jeux pour les enfants. Une équipe d'infirmiers et de psychologues du Samusocial de Paris aident pour les problèmes de santé. Ce lieu est multi-services, chacun agit en fonction de sa spécialité »

3 En pratique, quelles sont les actions des salariés de France Terre d'Asile ?

Au total, une vingtaine de salariés de l'association se relaient pour mener les entretiens administratifs : « Nous les recevons pour les informer sur ce qu'il va se passer, sur leurs droits. Nous prenons également des informations telles que le nom, prénom et le nombre de personnes par famille » pour les rediriger vers des hébergements appropriés et remplir la paperasse administrative.

4 Combien de familles ukrainiennes sont accueillies quotidiennement ?

Chaque jour, jusqu'à 500 réfugiés Ukrainiens ou résidents sont accueillis. " C'est un accueil de jour, ouvert 7j/7 de 9:00 à 18:00". Le centre accueille également un tiers d'habitants non-ukrainiens, étudiants pour certains, ayant souvent choisi la France, car originaires de pays francophones. Depuis son ouverture, quelques jours après l'invasion russe, le centre a permis d'aider près de 3 000 personnes.

5 Vous êtes vous positionnée face au traitement médiatique parfois qualifié de raciste ?

" Beaucoup doivent faire face à de terribles expériences de guerre dans le monde. Nous devons apporter actuellement une aide d'urgence en Ukraine et faire en sorte que les réfugiés se sentent bien accueillis et leur faire savoir qu'ils ont un endroit sûr. Mais effectivement, nous voyons une différence de traitement, que ce soit tant au niveau médiatique qu'au niveau des centres avec un protocole d'accueil plus organisé, plus humain ». Sans vouloir parler de racisme, elle salue la bonne volonté et l'élan de solidarité des communautés d'accueil et des bénévoles dans cette lutte.

“

C'est une évidence d'aller aider , je ne pouvais pas ne rien faire”

”

Olga, bénévole d'origine Russe chez France Terre d'Asile

YANN MANZI

Fondateur d'Utopia 56



Source photo: utopia56.org

Dans le cadre de cette enquête, nous avons interrogé Yann Manzi sur la différence de traitement qui est faite entre les réfugiés Ukrainiens et les "autres réfugiés"

Sur le terrain, est-ce que vous notez des distinctions dans la solidarité pour les réfugiés Ukrainiens et les autres réfugiés de guerre?

On note une énorme différence sur la réalité de ce qui est accordé à ces populations. La possibilité de travailler, la possibilité de passer par une directive qui simplifie les démarches administratives, le droit à la Sécurité sociale et le droit à un hébergement, entre autres.

Bien sûr, à Calais, toutes les populations ukrainiennes en détresse qui arrivent sur le territoire, nous les orientons vers les dispositifs ouverts par la mairie et par l'État.

Derrière, nous aidons tous les autres: les Soudanais, les Érythréens, les Kurdes, les Irakiens, les Iraniens et autres populations qui sont totalement laissées à l'abandon.

On voit bien le "deux poids, deux mesures" du président français avec cette différence de traitement.

Ce phénomène commence à s'intensifier sur tout le territoire : même si les choses ne sont pas dites comme ça, ce qui est en train de se passer c'est qu'on est en train de faire de la place pour les Ukrainiens. On vire "les mauvais réfugiés" pour faire de la place aux "bons réfugiés".

Une autre chose à mentionner : les routes sûres. Grâce à une organisation d'ordre européenne, l'évacuation des populations ukrainiennes fonctionnent très bien : des trains sont mis à disposition et des vagues de départs sont instaurées pour pouvoir gérer le transit des Ukrainiens.

À Calais, faute d'instauration de routes sûres, des bateaux prennent des risques tous les jours pour essayer d'imaginer un futur. C'est tout simplement incroyable.

UTOPIA 56 : QU'EST CE QUE C'EST ?

Utopia 56 est une association créée en 2015. Le but de cette association est de venir en aide aux réfugiés et migrants en France. Avec huit antennes en France et 8 000 bénévoles, l'association œuvre notamment dans la gestion des déchets dans la jungle de Calais, mais se charge également d'orienter les réfugiés vers des démarches administratives adaptées à leurs situations.

Quelle est la réalité des camps à Calais ?

La réalité, c'est que nous sommes dans les champs chassés et verbalisés par la police tous les jours au niveau des associatifs. On est intimidés. Ces populations ont été dépourvues de droits fondamentaux, avec des pluies d'arrêtés préfectoraux qui empêchent les associatifs d'exercer sur des points où seraient les exilés. Ils sont chassés de leur lieu et les tentes sont toujours détruites.

Sur le terrain, la réalité des faits est que la violence continue, le non-respect des droits continue, la violence policière continue et bien sûr, ces populations sont totalement laissées à l'abandon, avec en plus une communication comme quoi ce seraient de mauvais réfugiés. C'est tout simplement à vomir.

Propos recueillis par Lison Ricq
et Mathilde Goussebaire

“Je m’engage pour l’Ukraine”

Les pays de l’Union Européenne ont unanimement répondu à l’appel de détresse pour accueillir les réfugiés Ukrainiens, et la France n’est pas en reste. Le 8 mars dernier, Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté, a annoncé le lancement de la plateforme : « Je m’engage pour l’Ukraine ». Le principe est simple : le site permet aux citoyens de se mobiliser facilement en faveur de l’accueil des personnes réfugiées et déplacées en France. Les associations peuvent aussi recruter des bénévoles. Face à cette initiative sans précédent, nous avons pu recueillir l’avis de plusieurs associations :

ZOOM SUR...

**LA PLATEFORME
JE M'ENGAGE POUR L'UKRAINE**

Le 8 mars dernier, Marlène Schiappa a annoncé le lancement de la plateforme "Je m'engage pour l'Ukraine". Dédiée à l'accueil des familles ukrainiennes en France, cette plateforme permet aux citoyens français de proposer des services (logement, cours de langues, aide alimentaire, traduction, interprétariat, aide administrative...).

CE QUE LES ASSOCIATIONS EN DISENT :

"Ce dispositif existait déjà avant. Là, il y a un énorme coup de lumière parce que les Français ont eu beaucoup plus d'intérêt pour ce qui s'est passé en Ukraine parce que c'est plus proche de chez eux qu'en Syrie ou en Afghanistan. De notre point de vue, on traite les ressortissants de la même manière, peu importe leur origine, leur religion."

Mathilda, responsable de la plateforme "Je m'engage pour l'Ukraine"

"Je pense que c'est un énorme aveu d'amateurisme. L'accueil c'est super compliqué à gérer. On ne peut pas faire n'importe quoi et là c'est ce qu'on fait. Héberger des personnes qui ont un traumatisme, qui ont perdu des proches, qui ont quitté leur vie, c'est un métier. C'est pour cela que l'on demande à l'Etat de reprendre le relais."

Cédric Herrou, agriculteur poursuivi en 2016 pour "délit de solidarité"

"Bien sûr que c'est possible [d'accueillir des réfugiés ukrainiens en tant que citoyen]. Quelqu'un de traumatisé ou de sidéré, sera mieux dans un salon chaleureux, avec des gens qui pensent à lui et qui l'accueillent que tout seul dans un gymnase."

Aline Le Bail Kremer, bureau national de SOS Racisme


"C'est de l'hypocrisie entre la réalité de ce qu'on dit et la réalité de ce qu'on vit à Calais et ailleurs. Marlène Schiappa surfe sur un mouvement et un sentiment de la population qui dit : « on ne peut pas ne pas accueillir! »"

Yann Manzi, Utopia 56

Lison Ricq

Comment se positionnent les français ?


MICRO - TROTTOIR



Trouvez-vous qu'il y a une différence de traitement médiatique entre cette crise ukrainienne et les autres crises/ conflits ?


CE QUE LES FRANÇAIS EN DISENT :

Alain, 56 ans



A partir du moment où l'Europe est contre cette guerre, les médias sont contres. Pour la Syrie, ça a été très nuancé ! La différence entre Médiapart et BFM était énorme ! Sur BFM, c'était du grand n'importe quoi ; sur Médiapart c'était un peu plus recherché ! Là, on commence à se rendre compte de la différence de traitement médiatique entre les deux !

Mylène, 79 ans



Dans les faits, oui il y a une différence de traitement médiatique, mais dans l'accueil non. On avait quand même de la compassion pour les autres aussi. C'était présenté d'une manière qui suscitait la compassion quand même.

Amal, 47 ans



Je peux comprendre les propos de certains journalistes, mais ils me choquent ! Et cette différence de traitement est purement basée sur l'ethnie de la personne.

Méline de Chasteauneuf & Mathilde Goussebaire

“

On ne tombe pas de notre chaise. Oui, les gens préfèrent accueillir des gens qui sont blonds, aux yeux bleus plutôt que des gens aux peaux plus foncées.”

Aline Le Bail Kremer, membre du bureau national de *SOS Racisme* et militante du collectif *Stand with Ukraine*

Pour Aline Le Bail Kremer, membre du bureau national de SOS Racisme et militante du collectif Stand with Ukraine ; il est clair que la situation en Ukraine enclenche des mécanismes d'empathie inédits chez les Français.

Ce mécanisme, Aline Le Bail Kremer le comprend malgré les disparités observées ces derniers mois dans l'accueil des réfugiés d'autres pays. Elle fait le constat suivant : « *La question est : qu'est-ce qu'on fait ici et maintenant ? Il n'est pas question d'aller opposer les souffrances, les trajectoires. SOS Racisme est à fond pour l'accueil des Ukrainiens et en même temps on est pour l'accueil de tout le monde* ». En pratique, et face aux propos tenus dans les médias, Aline Le Bail Kremer affirme que : « *Le CSA, d'une manière générale, depuis des mois et des mois, même avant la crise ukrainienne, n'a pas fait son job à plein d'endroits* ».

Même constat pour Cédric Herrou, agriculteur arrêté en 2016 pour avoir aidé plus de 150 migrants au passage à la frontière franco-italienne : « *Il faut qu'on réfléchisse un peu plus à ce que l'on fait. Les gens s'éduquent par les médias. Ce qu'on pense des partis politiques, on le pense par la lecture faite par les médias.*

Tout notre raisonnement politique sociétal est un reflet de ce que l'on a vu dans la presse ».

Le milieu associatif alerte sur le rôle prépondérant des médias dans la formation des opinions. Opposer les souffrances des réfugiés en fonction de leur origine aurait un effet désastreux en matière de droits humains. A l'inverse, selon Cédric Herrou, l'entraide observée aujourd'hui en faveur du peuple ukrainien, pourrait : « *remettre en question notre manière de vivre en tant qu'Européens. Ça nous permet d'ouvrir les yeux sur ce qu'il se passe dans le monde. Finalement, on est un peu co-responsables dans beaucoup de migrations* ».

“ *Le pire que l'on puisse faire, c'est de mettre en concurrence les souffrances.* ”

Aline Le Bail Kremer, membre du bureau national de SOS Racisme et militante du collectif *Stand with Ukraine*

De cet élan de solidarité sans précédent pour la population ukrainienne, le collectif SOS Racisme entrevoit une perspective de changement sur le long terme en matière de traitement des réfugiés : « *On espère que ça fera réfléchir sur la question de l'accueil, sur la question des conflits, sur la question du droit d'asile, sur la question de fuir la guerre et les bombardements. Il se peut aussi que cette empathie internationale rejaille sur d'autres vagues de migrations. Finalement, ça va peut-être faire bouger quelques lignes. C'est un pari optimiste. Mais en tout cas, ce qui serait contre-productif, c'est d'opposer les réfugiés* ».

Dans les faits, cette mobilisation montre la capacité de la France à accueillir. Une capacité qui permet d'élargir le champ des possibles selon Catherine Haguenau-Moizard, professeure de droit public à l'Université de Strasbourg : « *On a prouvé qu'on était capable d'organiser l'accueil en urgence.*

Il va falloir qu'on prouve qu'on est capable d'accueillir sur la durée des millions de personnes. Je ne dis pas qu'on n'en est pas capable. J'espère qu'on le fera. Quand on veut accueillir 1 million, 2 millions 3 millions de personnes, on y arrive ».

Une évolution positive également espérée par Cédric Herrou : « *Pour nous c'est bénéfique. Il ne faut pas qu'on le voit comme une sorte de compétition ou de concurrence. Il y a des gens de l'extrême droite comme le maire de Béziers qui sont revenus sur leur position en termes d'immigration. C'est un combat gagné pour nous* ».

Toujours est-il que les associations convergent vers une même revendication : que la guerre en Ukraine marque une nouvelle ère en matière de droit d'asile et d'accueil des réfugiés. Nous pourrions penser que la recherche de la paix est globalement universelle. Mais finalement, même dans la paix il semblerait qu'il y ait eux et qu'il y ait nous.